

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU LUNDI 25 MARS 2024**

**Date de convocation :** 19 mars 2024

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-026 à 24-049 incluse	26	03	07	29

**Secrétaire :** M. RIVET

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRE, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LÉMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET. BRUN, THOMAS Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Philippe BRUN
- Mme Leïla SEGHIR ayant donné pouvoir à M. Sylvain THOMAS

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER

**ABSENT :**

- M. SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION :**

**24-034 Demande de subvention auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour l'extension du dispositif de vidéo-protection**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

**PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE**

**DES ANDELYS**

**PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**LE**

**26 MARS 2024**

**AFFICHÉ**

**LE**

**26 MARS 2024**

**Le Maire**

**François-Xavier PRIOLLAUD**




Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240325-24-034-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2024  
Date de réception préfecture : 26/03/2024

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240325-24-034-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2024  
Date de réception préfecture : 26/03/2024

N° 24-034

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU FONDS  
INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA  
DÉLINQUANCE (FIPD) POUR L'EXTENSION DU  
DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION**

**RAPPORT**

M. Jean-Pierre DUVÉREÉ rappelle que la Ville de Louviers a installé un système de vidéo protection urbaine sur son territoire. Celui-ci comptait 24 caméras en 2014, il en compte 147 aujourd'hui réparties sur les périmètres suivant :

1<sup>er</sup> périmètre : Quartier CENTRE-VILLE

Place de la halle aux drapiers, place du pilori, place du parvis, rond-point Jean-Jaurès, place Guillaume Petit, rond-point de la demi-lune, rond-point Ernest Thorel – rue du quai – rue Foch – rond-point porte de l'Eau – rue des Quatre Moulins, place de la Poissonnerie, boulevard Docteur Postel – rue des Anciens Combattants – Chaussée en Vexin – Avenue Henry Dunant – rue Louis Marin Pichou, rond-point Champ de Ville – rue Massacre – Place de l'école Jules Ferry – rue du Marché aux Œufs, rue aux Huiliers, rue du Matrey, rue du Général de Gaulle, rue Foch, rue Pierre Mendes France, rue des Pénitents, rue Trinité, rue du Gril.

2<sup>ème</sup> périmètre – Quartier MAISON ROUGE

D133/rue de Belgique, rue de la Haye le Comte/rue Belgique – rue des Belles Saisons, rue de Belgique- place de l'Europe/rue Maison rouge, rue de Weymouth, rue Düsseldorf, rue du Marechal Leclerc, Espace Jeux city stade – rond-point des Fougères/Leclerc/Petit Frontin, parvis Arnaud Beltrame - Abords du lycée des Fontenelles – Stade Maxime Marchand.

3<sup>ème</sup> périmètre : Secteur ACACIAS

Avenue Winston Churchill - Carrefour avenue Winston Churchill – Hub – carrefour Winston Churchill/ rue Charles Cros, carrefour Winston Churchill/avenue François Mitterrand – avenue François Mitterrand - rue de la Salle du Bois – rue de l'Abbé Caresme - rue Église Saint Germain – rue Léopold Marcel – D6155 – rue St Hildevert – rue Saint Germain – rue Saint Germain/rue Édouard Lanon – carrefour Charles Cros/Voie Lactée.

4<sup>ème</sup> Périmètre

Rue de l'Abreuvoir/rue Édouard Lanon.

5<sup>ème</sup> Périmètre : Quartier La Londe

Rue de la Londe

6<sup>ème</sup> périmètre : CCAS - Résidence du Parc  
Rue Massacre.

7<sup>ème</sup> périmètre : Quartier MAUPASSANT

Rue Salengro – rue Guy de Maupassant – rue Leroy Marly – rue Raoul Verlet – rue Blaise Pascal – carrefour Salengro/Briqueterie/Oiseaux – carrefour Bal Champêtre/ rue des oiseaux/11 Novembre – carrefour Commandant L’Herminier/Salengro – carrefour rue 11 Novembre /Caroline/Gouverneur Noufflard – carrefour Bal Champêtre /Cavelier de la Salle - carrefour route de Montfort/avenue des Amoureux.

8<sup>ème</sup> périmètre : ZONE DE LA ROQUETTE/ LA PLAQUETTE  
Rond-point de Folleville.

La Ville de Louviers souhaite compléter son système avec l’installation de six nouvelles caméras de vidéoprotection sur les rues ou secteurs suivants :

- Carrefour de Gaulle / Dupont de l’Eure
- Rue des Pénitents, Ecole de Musique
- Rond-point rue des Pénitents / abords de l’école
- Rond-point rue des Pénitents / rue du Gril
- Abords de l’école / rue Trinité
- Rue du gril / abords de l’école

Une étude technique de ces extensions et de renforcement a été réalisée par le cabinet AMBRE SAS.

Sur le plan financier, ce projet fait partie des actions éligibles au titre des Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD). Une subvention de 40 % du coût HT peut être sollicitée.

Le coût total de cette opération est donc estimé aujourd’hui à 68 095,20 € TTC pour 6 caméras et 3 822 € TTC pour l’assistance à maîtrise d’ouvrage.

En conséquence, le Conseil est invité à accepter l’extension de la vidéo protection sur les secteurs indiqués et à approuver une demande de subvention dans le cadre de l’extension de la vidéo protection par 6 caméras.

## DÉCISION

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article 2121-29,

**Considérant** que l'opération décrite dans la présente délibération est éligible au Fonds Interministériel de Lutte contre la Délinquance,

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**ACCEPTE** le projet d'extension de la vidéo protection sur les secteurs :

- Carrefour de Gaulle / Dupont de l'Eure
- Rue des Pénitents, École de Musique
- Rond-point rue des Pénitents / abords de l'école
- Rond-point rue des Pénitents / rue du Gril
- Abords de l'école / rue Trinité
- Rue du gril / abords de l'école

**APPROUVE** la demande de subvention dans le cadre de l'extension de la vidéo protection.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires afférents à ce projet

**DIT** que les recettes en résultant seront versées sur le budget principal.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour copie conforme

Le Maire,



**François-Xavier PRIOLLAUD**

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240325-24-034-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2024  
Date de réception préfecture : 26/03/2024